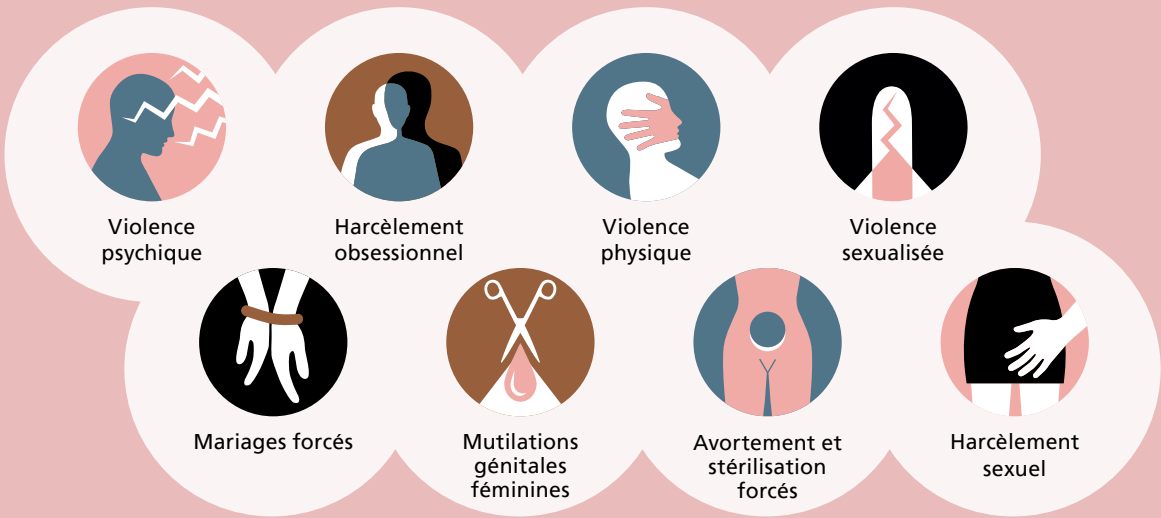


Champ professionnel sage-femme : Compétences recommandées dans le domaine de la violence liée au genre et de la violence domestique

L'action compétente des catégories professionnelles impliquées est un élément central de la prévention et de la lutte contre la violence liée au genre, la violence sexualisée et la violence domestique. Les compétences pertinentes pour le champ professionnel sage-femme sont exposées ici.

PROTECTION CONTRE



CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Définitions et bases légales

- Les notions de violence liée au genre et de violence domestique
- Le cycle de la violence
- Les bases légales applicables en Suisse

Ampleur et impact sur la population

- Chiffres enregistrés et chiffres non enregistrés
- Impact selon les différents groupes de population

Causes, facteurs de risque et facteurs de protection

- Facteurs au niveau de l'individu, du couple, de la communauté et de la société
- Facteurs de risque de violence
- Facteurs de protection contre la violence

Les formes de violence et leurs conséquences

- Les différentes formes de violence
- Conséquences pour la santé
- Conséquences sociales
- La transmission transgénérationnelle de la violence

Impact de la violence domestique et de la violence sexualisée sur les enfants

- Ampleur de l'impact
- Conséquences de la violence
- Mise en danger du bien de l'enfant

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Reconnaître et aborder la violence

- Détecter la violence
- Aborder le sujet de la violence
- Adresser à des structures appropriées (triage)

Soutenir les mères victimes de violence

- Information
- Les conséquences de la violence pour l'enfant
- Orientation vers des structures appropriées

Reconnaître la violence dans la petite enfance

- Détection précoce de la violence
- Les conséquences de la violence pour le fœtus et le petit enfant
- Détection et évaluation des mises en danger

